



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 5 mars 2013

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le préfet de l'Ardèche a rencontré les organisations professionnelles du territoire pour leur présenter les mesures du Pacte pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, ce mardi 5 mars 2013.**

Huit leviers et trente-cinq mesures concrètes en faveur de la croissance, de la compétitivité et de l'emploi (*Dossier d'information en annexe*) ont été annoncés par le Gouvernement qui mise notamment sur l'allègement du coût du travail, la stimulation de l'innovation et de l'exportation et le soutien de l'emploi des jeunes.

Regroupées dans un Pacte national, ces actions constituent la réponse du Gouvernement au défi du redressement de la compétitivité de l'économie. Si la mise en œuvre de ce programme de réformes est d'ores et déjà bien engagée, l'ampleur de ce Pacte et le nombre des mesures qu'il contient, nécessitent que chacun se mobilise pour en expliquer le contenu aux entreprises et à l'ensemble des parties prenantes.

A cet effet, Dominique LACROIX, Préfet de l'Ardèche accompagné des services de l'Etat (DDFIP, DIRECCTE...) et des acteurs du développement économique (OSEO, Banque de France, CCIT...), a souhaité organiser une rencontre à la préfecture avec les acteurs économiques du département dont les organisations professionnelles, afin de leur présenter les mesures du Pacte.

Parmi toutes les mesures annoncées, ont notamment été développés les axes suivants :

- la mise en place d'une des mesures phares du Pacte : **le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)**, effectif depuis le 1er janvier 2013. Il doit permettre aux entreprises d'embaucher, d'investir et de gagner des parts de marché en allégeant les coûts (**levier 1**).

- autre action notable de soutien aux entreprises pour renforcer leur trésorerie : une nouvelle garantie publique permettant d'apporter 500 M€ de trésorerie aux PME. Le dispositif proposé par OSEO peut être dès à présent sollicité par les banques. A terme, ce dispositif sera intégré dans **la banque publique d'investissement (levier 2)**.

Les mesures en faveur de l'emploi constituent également une priorité. L'objectif est **d'offrir aux jeunes et aux salariés des formations tournées vers l'emploi et l'avenir (levier 6)**.

D'autres chantiers du pacte sont déjà ouverts : renforcer l'innovation dans les entreprises, diffuser les technologies numériques dans l'éducation et la santé notamment, réorienter les pôles de compétitivité, mettre en œuvre une stratégie de filières, attirer les grands projets étrangers, lancer une marque France, déployer partout le très haut débit, simplifier les démarches et mobiliser la commande publique en faveur des PME.

[www.ma-competitivite.gouv.fr](http://www.ma-competitivite.gouv.fr)  
Pacte national pour la croissance,  
la compétitivité et l'emploi



#### **CONTACTS PRESSE :**

Préfecture de l'Ardèche :  
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle  
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09  
Mèl. : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)

*Préfecture de l'Ardèche – Communication*  
Rue Pierre Filiat - BP n° 721 07007 Privas CEDEX - 04.75.66.50.00  
[www.ardeche.gouv.fr](http://www.ardeche.gouv.fr)